

Ecrit par le 7 février 2026

Enedis et la Chambre d'agriculture de Vaucluse se positionnent en faveur de la décarbonation des exploitations



Le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis et la Chambre d'agriculture de Vaucluse viennent de renouveler leur convention de partenariat qui a pour objectif de décarboner et moderniser les exploitations agricoles.

C'est au sein de l'exploitation JPL Provence, productrice de tomates à Avignon et premier Label Rouge sur la tomate en France, que Jean-Baptiste Baldi, directeur territorial Vaucluse d'Enedis, et Sophie

Ecrit par le 7 février 2026

Vache, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, ont signé le renouvellement de leur convention de partenariat.

C'est une grosse prise de conscience en matière d'environnement qui a pris forme ces deux dernières décennies au sein du secteur agricole. De plus en plus d'exploitants tendent vers une transition écologique et énergétique. « Aujourd'hui, il faut avancer sur ces enjeux énergétiques et notamment sur le sujet de la décarbonation », explique Jean-Philippe Briand, gérant de JPL Provence.

Le Vaucluse, futur exemple de décarbonation du monde agricole ?

L'activité agricole du Vaucluse occupant la 1re place régionale, les exploitations jouent un rôle essentiel dans la transition écologique du territoire. « La Chambre déploie des outils pour déterminer la consommation des exploitations et comment la diminuer, et propose aussi un accompagnement sur l'agrivoltaïsme », rappelle Sophie Vache.

« Je souhaite que le Vaucluse soit le chef de file de la décarbonation du monde agricole en France. »

Jean-Baptiste Baldi

De son côté, Enedis dit « partager les mêmes valeurs que la Chambre : moderniser l'agriculture sans insulter l'histoire. » Ensemble, les deux signataires entendent accompagner les agriculteurs de Vaucluse dans leur transition écologique au travers de la décarbonation de leurs activités, la modernisation de leurs exploitations et les projets de raccordement, mais aussi mettre en place des solutions de raccordement en plein champ, soutenir le développement de nouveaux usages électriques agricoles, et faciliter l'intégration des énergies renouvelables dans leurs installations.

Un accompagnement concret au cœur du territoire

C'est au milieu des tomates cerises que Sophie Vache et Jean-Baptiste Baldi ont signé la convention. « Il était évident de signer la reconduction de notre partenariat ici, affirme le directeur territorial d'Enedis. Cette exploitation représente parfaitement l'accompagnement qu'Enedis veut poursuivre sur le terrain. »

JPL Provence, qui s'est lancé dans une démarche de modernisation et de décarbonation de ses installations, représente l'action d'Enedis et de la Chambre d'agriculture auprès des agriculteurs engagés dans la transition écologique.

Ecrit par le 7 février 2026



Julie Vié (qui opère au sein de l'exploitation JPL Provence), Jean-Philippe Briand (gérant de JPL Provence), Sophie Vache (présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse) et Jean-Baptiste Baldi (directeur territorial Vaucluse d'Enedis). ©Vanessa Arnal-Laugier / L'Echo du Mardi

Le raccordement en plein champ pour la modernisation des exploitations

L'objectif de cet alliance entre Enedis et la Chambre d'agriculture de Vaucluse est de remplacer le plus possible le gaz par l'électricité au sein des exploitations. « L'électricité en France est produite à 98% sans CO2 », ajoute Jean-Baptiste Baldi. Pour ce faire, Enedis souhaite développer le raccordement au réseau public de distribution d'électricité en plein champ, directement sur les parcelles agricoles. Une évolution qui entre dans le renouvellement de la convention de partenariat.

« Un raccordement en plein champ pour une électricité au plus près des terrains

Ecrit par le 7 février 2026

exploités. »

Jean-Baptiste Baldi

Ce raccordement en plein champ s'alignerait aux besoins actuels des agriculteurs qui utilisent de plus en plus d'engins agricoles électriques et d'équipements connectés, pour ne plus avoir besoin de faire des allers-retours à leur ferme pour recharger leurs équipements. Enedis a investi 40M€ en 2025 en Vaucluse pour maintenir et développer le réseau électrique qui, ainsi, devrait s'étendre davantage en 2026.

Les pêcheurs et les gendarmes de Vaucluse s'allient pour la protection des milieux aquatiques

Ecrit par le 7 février 2026



À la fin du mois de septembre, [Vincent Naturel](#), directeur de cabinet de la Préfecture de Vaucluse, le Général de division Sylvain Noyau, commandant du Commandement pour l'environnement et la santé (CESAN), Christophe Marcellino, président de la Fédération de pêche de Vaucluse et colonel [Cédric Garence](#), commandant de Groupement de gendarmerie départementale, ont signé une convention de partenariat pour faire de la lutte contre les atteintes à l'environnement un objectif commun.

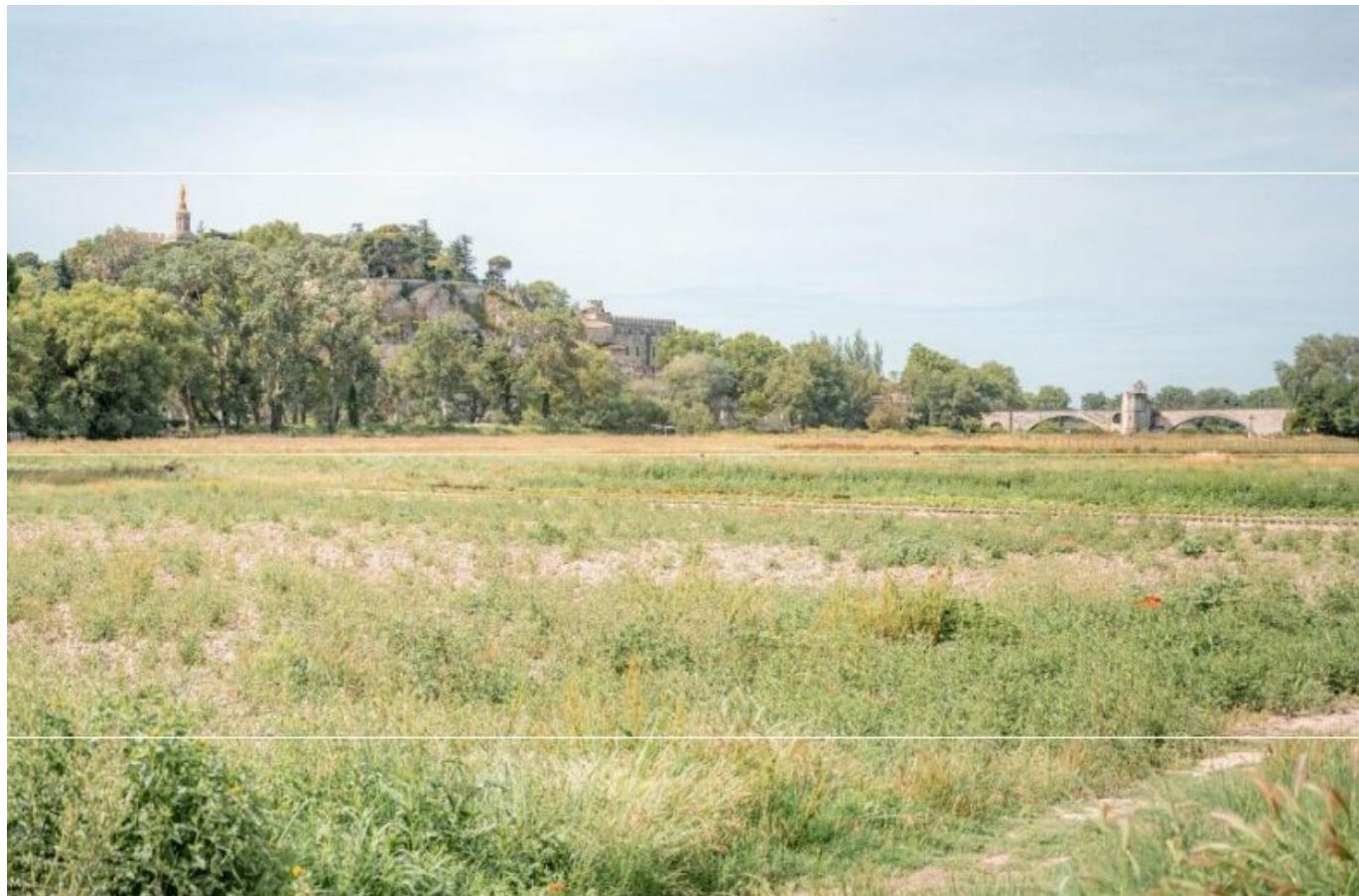
À travers cette alliance, la [Fédération de pêche de Vaucluse](#) et la [Gendarmerie départementale](#) s'engagent à partager et à échanger sur les principales menaces locales et sur la délinquance environnementale, particulièrement dans l'objectif de protéger les milieux aquatiques.

Pour faciliter leurs contrôles, les gendarmes de Vaucluse auront désormais accès à Vigipêche, qui permet de contrôler des cartes de pêche. Des séances de partage d'expertise et de formation réciproques seront également mises en œuvre. Des opérations conjointes de contrôle seront également réalisées prochainement.

Ecrit par le 7 février 2026

La gendarmerie interviendra dans le cadre de la formation obligatoire des gardes-pêche particuliers. Les gardes-pêche fédéraux ou particuliers bénéficieront d'un accès privilégié aux brigades de gendarmerie, dès lors qu'ils seront victimes dans l'exercice de leur fonction de la police de la pêche.

Convention de partenariat entre la Chambre d'agriculture & le Grand Avignon : préserver à tout prix les terres agraires



Georgia Lambertin, présidente de La Chambre d'agriculture de Vaucluse et Joël Guin président du Grand Avignon ont signé une convention de partenariat pour maintenir une agriculture

Ecrit par le 7 février 2026

forte et durable. Objectif ? Préserver la vocation des terres, résorber les friches agricoles, encourager l'installation des jeunes agriculteurs et poursuivre le Programme alimentaire territorial. Le Grand Avignon met 23 100€ sur la table pour formaliser son aide.



Joël Guin et Georgia Lambertin Copyright Grand Avignon

Ce que la Convention prévoit

La préservation du foncier agricole menacé et plus particulièrement des secteurs agricoles prioritaires tels que la Ceinture verte d'Avignon, le Fer à cheval de Montfavet et la Plaine Sud d'Entraigues.

Aide à la transmission des exploitations agricoles

Via les accompagnements individuels portés par la Chambre d'Agriculture, les rencontres organisées avec l'Adear84 -Association de développement de l'agriculture paysanne- ; le Forum de la transmission annuel avec la Mutualité sociale agricole, les experts-comptables et les notaires.

La création d'un espace test agricole permanent

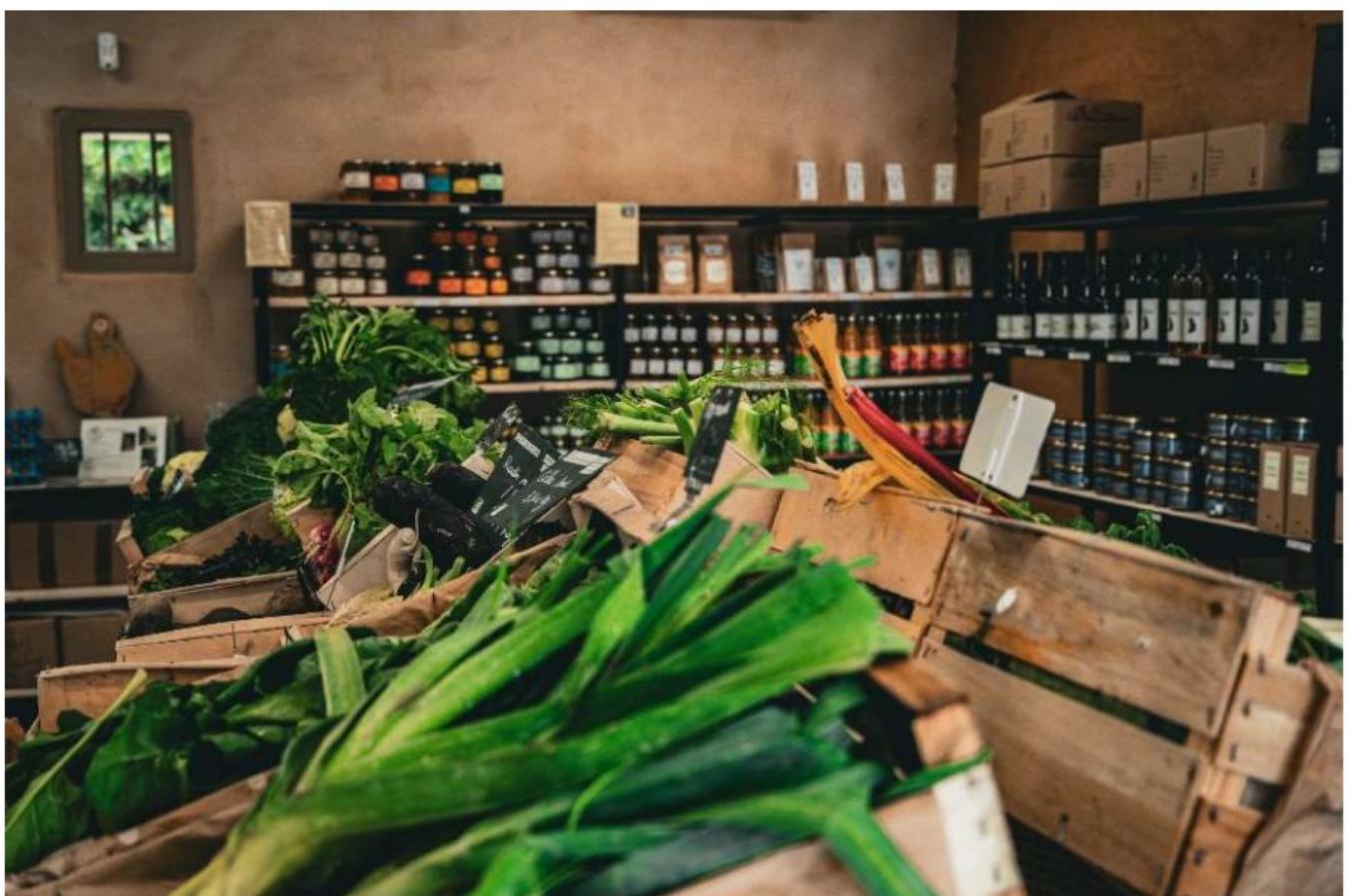
au mas Baudouin acquis par le Grand Avignon, constitué de plus de 5 ha et d'un bâti de 2 672m² pour permettre aux jeunes agriculteurs de tester, grandeur nature, leur activité, sur une durée maximale de 3

Ecrit par le 7 février 2026

ans.

Le soutien aux circuits courts

Les deux partenaires proposent leur soutien via l'organisation de chambres frigorifiques, d'épiceries coopératives, de drives fermiers, de magasins de producteurs, le lancement d'études sur la logistique alimentaire de proximité, la promotion de l'agriculture locale et durable via des événements conduits au cours de l'année.



Magasin de producteur Copyright Grand Avignon

Programme alimentaire territorial

En juillet 2019, le Grand Avignon lançait le Programme alimentaire territorial (PAT) avec 200 acteurs locaux. Mission ? Préserver et valoriser une agriculture locale et diversifiée et promouvoir des modes de production respectueux de l'environnement ; Réanimer les circuits courts d'approvisionnement en produits alimentaires sur le territoire ; Favoriser une alimentation saine et durable, accessible à tous et toutes ; Améliorer les pratiques durables de la restauration collective territoriale ; et Développer l'économie sociale et solidaire grâce aux activités agricoles et alimentaires

Ecrit par le 7 février 2026

Le PAT du Grand Avignon s'adresse à ses 200 000 habitants

Il cible plus particulièrement : les 400 agriculteurs présents sur le territoire et les porteurs de projet agricoles, les habitants des 5 quartiers politique de la Ville et plus particulièrement les 25 000 habitants des quartiers cibles du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU), ainsi que les 12 000 enfants bénéficiant de la restauration scolaire municipale.

Etat des lieux et actions, ce qui se joue

Le nombre d'exploitations agricoles sur le Grand Avignon a diminué de 16 % entre 2010 et 2020 (349 exploitations en 2020-Sources RGA) pendant que la surface agricole a diminué de 11 %. Il est nécessaire d'agir pour renouveler les générations et favoriser la transmission des exploitations. Le maintien des exploitations en place (viabilité et vivabilité) est au moins aussi important. La préservation des terres agraires est essentielle face au manque d'agriculteurs porteurs de projets et à la déprise agricole sur certaines zones, la spéculation foncière, l'enfrichement important de la surface agricole.

Le changement climatique

Les agriculteurs sont soumis au changement climatique et doivent faire face à des épisodes de sécheresse, plus fréquents, plus marqués. Ils sont soumis à des contraintes plus fortes (variables selon les secteurs) concernant l'irrigation des cultures avec la nécessité de mettre en œuvre des pratiques économes de la ressource. Les investissements s'annoncent donc importants pour les agriculteurs et ne peuvent se faire qu'avec une vision durable de leur activité. Les agriculteurs doivent aussi continuer à diminuer l'impact environnemental de leurs activités par la mise en place de nouvelles pratiques ou techniques, également dans l'atténuation du changement climatique.

Ecrit par le 7 février 2026



Circuits courts Copyright Grand Avignon

La concurrence des autres pays

Les marchés des fruits et légumes sont soumis à la concurrence d'autres pays souvent avantagés par des coûts de production plus bas et une meilleure précocité. Les productions et activités des agriculteurs doivent aussi se diversifier. La valorisation locale de la production fait partie des solutions pour améliorer la durabilité des exploitations. Il est en tout cas nécessaire de promouvoir cette production locale auprès des consommateurs du Grand Avignon.

Les actions actuellement en place

La Chambre d'agriculture et le Grand Avignon sont d'ores et déjà présents au Salon Med'Agri porté par la Chambre régionale d'Agriculture, aux Drives fermiers en direct de nos fermes installés par la Chambre d'Agriculture, au Week-end gastronomique, au Forum sur la transmission des exploitations, aux actions en faveur de la préservation du foncier agricole et dans l'élaboration du Programme Alimentaire Territorial du Grand Avignon.

Ecrit par le 7 février 2026



Le Mas Baudouin Copyright Grand Avignon

La Chambre d'agriculture

Ecrit par le 7 février 2026

accompagne les agriculteurs tout au long de la vie de leur entreprise et dans le pilotage de celle-ci. Sur le plan technique il est question d'optimisation des pratiques, de performance économique, sociale et environnementale, autour d'audits, diagnostics, certifications, conseils, publications... Egalement dans la commercialisation des produits et services, notamment sur les circuits courts, la marque Bienvenue à la ferme, la valorisation des filières, les outils innovants de la smart agriculture. La Chambre d'agriculture de Vaucluse est en lien étroit avec les collectivités territoriales, travaille sur la gestion de l'eau, le foncier, la préservation des terres agraires et l'amélioration des bilans énergie et carbone et la production d'énergies renouvelables à partir du soleil ou de la biomasse..

Le Pays d'Apt Luberon et la CMA Paca s'allient en faveur de l'artisanat

Ecrit par le 7 février 2026



Le jeudi 2 mai, la communauté de communes [Pays d'Apt Luberon](#) (CCPAL) et la [Chambre de Métiers et de l'artisanat](#) (CMA) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentées par leur président respectif Gilles Ripert et Valérie Coissieux, se sont réunies à l'[Atelier du tofu](#) à Goult pour signer une convention de partenariat en faveur de l'artisanat.

En France, l'artisanat regroupe près de 250 métiers et plus de 514 activités différentes. Tous ces métiers sont porteurs de potentialités d'emploi, ils représentent également des opportunités majeures en matière de création et de transmission d'entreprise. Ainsi, la CCPAL et la CMA Paca ont décidé d'allier leurs forces et de coordonner leurs interventions sur le territoire du Pays d'Apt Luberon, particulièrement en matière d'ingénierie territoriale et d'accompagnement des entreprises.

Au sein du territoire de la CCPAL, 40% des entreprises de l'économie marchande (hors agriculture) représentent le secteur de l'artisanat. Il était donc naturel pour les deux entités d'entamer un partenariat permettant les échanges et les mutualisations des compétences, expériences et moyens techniques afin

Ecrit par le 7 février 2026

de créer un territoire propice à l'artisanat. Cette alliance devrait aussi introduire un nouveau dynamisme et un renforcement des actions en faveur du développement économique du territoire, et plus globalement de la valorisation de la 'destination économique' du Pays d'Apt Luberon.

Avignon Université et La Poste s'allient en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants



Georges Linarès, président d'Avignon Université, et Christine Bord-Le Tallec, déléguée régionale du

Ecrit par le 7 février 2026

groupe [La Poste Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), viennent de signer une convention de partenariat dont le but est de favoriser ensemble l'insertion professionnelle des étudiants.

Cette alliance s'inscrit dans le cadre du développement des partenariats de la [Villa Créative](#), consacrée à la culture et aux industries créatives, qui se veut un lieu de rencontres, de partages et de collaborations, qui permettra un rapprochement des mondes académique, de recherche et de l'entrepreneuriat autour de l'axe de spécialisation 'Culture, Patrimoine, Sociétés numériques' de l'université.

Ce partenariat prévoit entre autres des stages et emplois saisonniers proposés aux étudiants de l'université par le groupe La Poste, le don de matériel informatique, des actions d'inclusion via l'écriture par le biais de la [Fondation La Poste](#), ou la mise en place de services visant à faciliter la vie des étudiants sur le campus.

V.A.

La CCI de Vaucluse et Ventoux Sud s'allient en faveur du développement économique

Ecrit par le 7 février 2026



La [Chambre de commerce et d'industrie \(CCI\) de Vaucluse](#) et la communauté de communes [Ventoux Sud](#) viennent de signer une convention de partenariat pour rapprocher leurs forces en faveur du développement économique. Une permanence d'une demi-journée par mois, dédiée aux créateurs-repreneurs et aux entreprises du territoire sera mise en place à Villes-sur-Auzon et Sault à partir de janvier 2024.

Ce partenariat s'inscrit dans la volonté de renforcer la collaboration de la CCI de Vaucluse et des intercommunalités en matière de développement économique de proximité. Il devrait permettre à la CCI d'apporter sa connaissance des territoires et des problématiques locales pour accompagner Ventoux Sud dans sa réflexion en matière de développement économique.

Dans le cadre de sa compétence 'Actions de développement économique', la communauté de communes Ventoux Sud met en œuvre :

- La création, l'aménagement, la gestion et l'entretien ou reprise des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
- L'aménagement, l'entretien et l'exploitation d'équipements industriels, artisanaux et agricoles.
- Le maintien, le soutien et le développement dans les domaines agricole, commercial, artisanal et

Ecrit par le 7 février 2026

tertiaire.

- L'aide au développement et le maintien des réseaux et infrastructures de télécommunication.
- La politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
- La promotion du tourisme dont la création des offices de tourisme, aménagement et gestion de structures d'hébergements intercommunaux, mise en place et gestion d'informations touristiques, mise en place et perception de la taxe de séjour.

Ensemble, la CCI de Vaucluse et Ventoux Sud s'engagent à œuvrer ensemble dans plusieurs domaines tels que :

- Création, reprise et transmission d'entreprise : accompagnement, foncier, implantation...
- Des services dédiés aux entreprises et groupement d'entreprises du territoire : accompagnement individuel ou collectif au développement des entreprises, aides à la transition numérique, développement durable, innovation...
- Dynamisation des centres-villes/centres-bourgs et soutien aux activités de proximité, et associations de commerçants, notamment dans le cadre du dispositif « Petite Ville de Demain » sur la commune de Sault.
- Accompagnement des structures touristiques dans leur développement : réunions d'informations et formations visant à améliorer les compétences des entreprises du secteur touristique, accompagnement dans leur démarche de classement hôtelier, de labellisation touristique, de mise à jour réglementaire (document unique, accessibilité).

Dès janvier 2024, [Thibaut Cornu](#), conseiller Entreprises et Territoires de la CCI, assurera une permanence d'une demi-journée par mois à Villes-sur-Auzon et Sault. Cette permanence sera en place pour les créateurs-repreneurs et les entreprises du territoire.

V.A.

L'Aria Sud et l'Ifria Sud Paca signent avec Pôle Emploi pour promouvoir les métiers de l'agroalimentaire

Ecrit par le 7 février 2026



À l'occasion de la Semaine de l'industrie, qui a lieu du 27 novembre au 3 décembre, [l'Association régionale des industries alimentaires \(Aria\) Sud](#), le centre de formation agroalimentaire [Ifria Sud Paca](#) et [Pôle Emploi](#) se sont réunis sur le site industriel de [Charles & Alice](#) à Monteux pour signer une convention de partenariat.

Ce partenariat a divers objectifs : promouvoir les formations et les métiers du secteur agroalimentaire, faciliter les besoins de recrutement des industries alimentaires et agricoles au plus près des territoires, développer des démarches innovantes pour sécuriser le parcours des demandeurs d'emploi, mais aussi porter des projets collectifs et partager des stratégies communes.

V.A.